

UN SCANNER NÉCESSITE PARFOIS UNE INJECTION DE PRODUIT DE CONTRASTE

Quels produits utilise-t-on et que ressentirez-vous ?

Ces produits de contraste contiennent de l'iode qui les rend visibles aux rayons X. Ils sont injectés par voie veineuse après la pose d'un cathéter puis diffusent vers les organes à explorer.

Lors de l'injection intraveineuse, il n'est pas rare de ressentir une sensation de chaleur ou encore un goût bizarre dans la bouche. C'est tout à fait normal.

Y a-t-il des risques liés à l'injection ?

L'injection est un acte très courant, habituellement très bien toléré. Cependant, comme avec les autres médicaments, des réactions peuvent survenir :

La piqûre peut provoquer la formation d'un petit hématome sans gravité, qui se résorbera spontanément en quelques jours.

Lors de l'injection, sous l'effet de la pression, il peut se produire une fuite du produit sous la peau, au niveau de la veine. Cette complication est rare (un cas sur plusieurs centaines d'injections, généralement sans suites graves), et pourrait nécessiter exceptionnellement un traitement local.

Une altération du fonctionnement des reins lié au produit iodé, est possible, généralement chez certains sujets atteints de maladies fragilisant le rein (insuffisance rénale chronique, diabète avec insuffisance rénale).

- **Apporter les résultats sanguins évaluant la fonction rénale (créatininémie).**
- **Prévenir si vous avez passé un examen avec injection de produit de contraste dans les 48h précédentes.**

Après votre retour à domicile : buvez de l'eau abondamment pour accélérer l'élimination du produit (sauf régime particulier, dans les cas d'insuffisance cardiaque ou rénale).

Les réactions allergiques

L'injection de produit iodé peut entraîner une réaction d'intolérance. Ces réactions imprévisibles sont plus fréquentes chez les patients ayant déjà eu une injection mal tolérée d'un produit iodé au cours d'un précédent examen radiologique.

Avertir si vous avez déjà fait une réaction allergique à un produit de contraste lors d'un examen précédent, et apporter tous les documents en votre possession concernant cet incident :

- **Compte-rendu de l'examen avec mention du produit de contraste utilisé.**
- **Tests allergiques éventuellement réalisés.**

Les réactions sont généralement transitoires et sans gravité (éruption cutanée, démangeaisons).

Elles peuvent être plus sévères, se traduire par des troubles cardio-respiratoires et nécessiter un traitement. Les complications réellement graves sont rarissimes. Les réactions allergiques à la Bétadine, aux poissons, mollusques et crustacés ne sont pas dues à l'iode. Ces antécédents ne sont pas des facteurs de risque de réaction allergique à un produit de contraste iodé.



AVANT VOTRE EXAMEN, UNE INFORMATION ORALE VOUS SERA DELIVREE PAR LE PERSONNEL.
IL EST TRES IMPORTANT QUE VOUS REPONDIEZ BIEN AUX QUESTIONS QUI VOUS SERONT POSEES.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.